



Collectivité Territoriale de Corse

Prix de la Collectivité Territoriale de Corse 2005
Meilleur ouvrage en langue corse
Meilleur ouvrage en langue française

Remise officielle des prix
le mardi 21 mars à 17 h. sur le stand « Corse » N° E 148
au Salon du Livre - Paris Expo - Porte de Versailles – Hall 1

Historique du Prix de la Collectivité Territoriale de Corse

Institué en 1984 par l'Assemblée de Corse dans le cadre de sa politique en faveur de la langue et de la culture corses, le Prix de la Collectivité Territoriale de Corse récompense chaque année, les deux meilleures œuvres littéraires ou scientifiques relatives à la Corse, rédigées en langue corse et en langue française.

Chacun des deux prix est doté de 5 000 euros, directement attribués aux auteurs primés.

Le jury du Prix de la Collectivité Territoriale de Corse

Le jury du Prix de la Collectivité Territoriale de Corse est composé de dix-huit membres, élus ou désignés pour la durée du mandat de l'Assemblée de Corse et répartis comme suit :

- Le Président du Conseil Exécutif de Corse, Ange Santini et le Président de l'Assemblée de Corse, Camille de Rocca Serra
- Neuf conseillers territoriaux représentant les groupes politiques de l'Assemblée de Corse : Jean-Martin Mondoloni, Marie-Ange Susini, Vanina Pieri, Jean-Guy Talamoni, Madeleine Mozziconacci, Maria Giudicelli, Hélène Luciani-Padovani, Geneviève Filippi, Marielle Delhom
- Sept personnalités qualifiées, extérieures à la Collectivité Territoriale de Corse, désignées en raison de leurs compétences dans les domaines relevant du Prix. Trois d'entre elles sont désignées par le Président du Conseil Exécutif (Jacques Fusina, Marie-Hélène Ferrandini, Dominique-Antoine Geronimi), deux par le Président de l'Assemblée de Corse (Marie-Jean Vinciguerra et NN), et deux par le Président du Conseil Economique, Social et Culturel de Corse (Pierre Agostini et Patrick Salvatorini).

Le Président du jury, Marie-Jean Vinciguerra, est élu pour trois ans au scrutin secret parmi les sept personnalités extérieures à la Collectivité Territoriale de Corse.

Le Prix de la Collectivité Territoriale de Corse 2005

L'ensemble des ouvrages admis à concourir pour le Prix de la Collectivité Territoriale de Corse 2005, sont ceux parus de septembre 2004 à fin septembre 2005.

Sont éligibles les œuvres littéraires ou scientifiques relatives à la Corse qui sont adressées par les auteurs ou les éditeurs à la Collectivité Territoriale de Corse.

Le Jury du Prix de la Collectivité Territoriale de Corse s'est réuni le **10 novembre 2005**, sous la présidence de Marie-Jean Vinciguerra, afin de déterminer, parmi les dix-huit ouvrages en lice, ceux constituant la présélection.

Un ouvrage en corse et quatre en français ont ainsi été retenus.

Il s'agit, pour les **livres en langue corse**, de :

- "Di quale ne si ?", roman de Benedetta Vidal-Mattei aux éditions Sammarcelli

et, pour les **livres en langue française**, de :

- "Apollonie et les jours", roman de Sylviane Pantigny aux éditions Albiana
- "Le dernier des Monterazzi", roman de Denis et Jean-François Gombert chez Robert Laffont
- "Les Obstinés", roman de Jeanne Tomasini aux éditions Little Big Man
- "Par les chemins de la Corse", récit de voyage de Fabienne Maestracci et Frédéric Arrivé aux éditions Albiana

Le jury s'est ensuite réuni le **7 décembre 2005** pour désigner les lauréats du Prix 2005 parmi les ouvrages de la présélection.

Le prix de la Collectivité Territoriale de Corse en langue française a été ainsi attribué à **Sylviane Pantigny** pour "**Apollonie et les jours**" aux **Editions Albiana** et le prix en langue corse à **Benedetta Vidal-Mattei** pour "**Di quale ne si?**" aux **Editions Sammarcelli**.

Ces deux prix seront officiellement décernés aux lauréates, le mardi 21 mars 2006 à 17 h., sur le stand de la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre du 26^{ème} Salon du Livre qui se déroule à Paris – Porte de Versailles- du 17 au 22 mars 2006. Les Prix seront remis par Ange Santini, Président du Conseil Exécutif de Corse et Camille de Rocca Serra, Président de l'Assemblée de Corse, en présence de Simone Guerrini, Conseiller Exécutif délégué à la Culture, Marie-Jean Vinciguerra, Président du Jury, de nombreuses personnalités du monde politique et culturel et de la presse locale et nationale.
